

#DÉPARTEMENTALES 2021

**Avec les entreprises d'utilité sociale
territoriale, s'engager pour des
territoires solidaires et inclusifs**

12

PROPOSITIONS

+

6

GRANDES COMPÉTENCES

pour des territoires plus dynamiques et inclusifs

Les entreprises d'utilité sociale territoriale :
levier pour des territoires dynamiques et inclusifs

587 entreprises d'utilité sociale et territoriale

330 M€ de chiffres d'affaires cumulés

54 000 salariés

Nous, entreprises d'utilité sociale et territoriale du réseau Coorace, agissons chaque jour en vue de façonner des territoires où l'économie et les projets développés sont créateurs d'emplois inclusifs, répondent aux besoins de ses habitants, sont respectueux de l'environnement, accompagnent les plus démunis et impactent positivement les générations futures.

Nous sommes bien souvent les seuls acteurs économiques de territoires ruraux ou défavorisés. Nous accompagnons chaque année 54 000 personnes dans un parcours d'insertion vers l'emploi en créant des passerelles vers des métiers en tension à travers des activités de services à la personne, des métiers du grand-âge, du BTP, de la gestion des déchets ou encore des espaces verts...

Les départements : **alliés incontournables des entreprises d'utilité sociale territoriale**

Les départements représentent 13% des ressources des entreprises d'utilité sociale et territoriale. Chefs de file de la politique d'insertion au niveau territorial, ils représentent la deuxième source de financement des structures de l'insertion par l'activité économique, en raison de la part des publics identifiés comme prioritaires par les pactes territoriaux pour l'insertion qu'elles accueillent (allocataires du RSA, chômeurs de très longue durée, jeunes peu qualifiés...).

La création d'un service public de l'insertion et de l'emploi impliquant l'Etat aux côtés des départements renforce plus encore le rôle des départements en partenariat avec les acteurs de l'insertion en faveur de territoires solidaires et inclusifs.

LES ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE TERRITORIALE : **RÉSILIENTES FACE À LA CRISE**

- **69%** de chiffre d'affaires perdu au premier confinement
- **23%** de surcoût pour maintenir leurs activités
- **11%** d'entreprises d'utilité sociale territoriale développaient dès le mois de juin des activités de solidarité face à la crise

Au plus haut de la crise, nous avons démontré notre utilité sociale incontestable et notre résilience. Nous avons maintenu, partout en France, et souvent sur les territoires les plus fragiles, une activité en période de confinement, notamment sur des actions qui maintiennent les espaces publics vivables. Certains d'entre nous ont réussi rapidement à faire évoluer leurs activités en fabriquant des masques, des blouses, en distribuant de l'aide alimentaire ou en relocalisant la production de biens en France.



Faire du département le levier de **L'EMPLOI ET DE L'INCLUSION SOCIALE**

COMPÉTENCE 1

Renforcer le rôle du département dans les politiques d'insertion

Les conseils départementaux sont un acteur incontournable de l'insertion, du fait de leur compétence autour des solidarités humaines et territoriales, et restent des acteurs incontournables dans ce domaine qui conjugue l'économie, le social, l'intérêt général et le développement territorial. Au-delà du soutien direct aux acteurs de l'insertion, les conseils départementaux ont un rôle important d'appui aux territoires.

#1

Soutenir les réseaux de l'insertion par l'activité économique dans leur rôle d'animation de réseau pour contribuer aux objectifs de développement de l'IAE (pacte ambition IAE avec l'Etat), aux objectifs de la stratégie départementale d'insertion, et pour développer les solutions innovantes pour l'emploi local et la transition écologique sur les territoires. •

#2

Impliquer le Conseil Départemental dans la gouvernance départementale de l'IAE, et avec les entreprises inclusives, contribuer à la définition d'une stratégie départementale de l'IAE qui tiennent compte des spécificités territoriales et des besoins de chaque territoire, en lien avec la Stratégie Départementale d'Insertion, le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et la gouvernance territoriale de l'IAE. •

COMPÉTENCE 2

S'engager financièrement pour le développement de l'inclusion sur le territoire

Les conseils départementaux financent actuellement les structures inclusives à hauteur de 200 millions d'euros toutes familles de l'IAE confondues, soit environ 13% de tous les financements publics confondus. La dynamique de croissance proposée dans le cadre du Pacte d'ambition pour l'IAE serait rendue quasi-impossible à atteindre dans les faits pour les structures, en l'absence d'une participation des conseils départementaux à cette dynamique. Pourtant, le secteur de l'insertion agit sur un grand nombre de problématiques liées aux compétences du département tel que l'accompagnement vers l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA mais aussi l'accompagnement social (logement, garde d'enfant, mobilité, exclusion, santé...)

#3

Dans le cadre de la contractualisation déjà existante sur le financement des aides aux postes pour les bénéficiaires du RSA, **proposer une aide à l'accompagnement fixant un nombre minimum de poste d'accompagnement (salarié permanent) à financer.** •

#4

Contribuer aux objectifs de développement de l'IAE avec le co-financement des postes d'insertion, notamment pour les allocataires du RSA au-delà des seuls ateliers et chantiers d'insertion. •

COMPÉTENCE 3

Faire du département un précurseur dans le développement de **la commande publique inclusive**

Pour favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées et encourager le développement économique d'entreprises à fort impact social et environnemental, la commande publique est un outil majeur. Les clauses d'insertion dans les marchés publics représentent un moyen pour les salariés en insertion d'accéder à une activité en lien direct avec l'entreprise et de renforcer la qualité des parcours vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

#5

Systématiser le recours aux clauses sociales d'insertion pour les appels d'offre de remplacement des personnels des collèges (nettoyage, cantines...), ou encore dans les grands travaux d'aménagements. •

#6

Abaisser le seuil du schéma de promotion des achats publics socialement responsable (SPASER) aux achats publics supérieurs à 50 millions d'euros et associer en amont les entreprises inclusives du département à son élaboration afin d'identifier des nouveaux secteurs de marchés pouvant faire l'objet de clauses sociales. •

#7

Publier un reporting des achats publics du département équivalent à la RSE pour les entreprises, intégrant le nombre de marchés clausés d'insertion, et le nombre d'heures d'insertion achetées. •

#DÉPARTEMENTALES 2021

Avec les entreprises d'utilité sociale territoriale, s'engager pour des territoires solidaires et inclusifs

#DÉPARTEMENTALES 2021

Avec les entreprises d'utilité sociale territoriale, s'engager pour des territoires solidaires et inclusifs



Faire du département le moteur de la **TRANSITION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

COMPÉTENCE 4

Éduquer à une **alimentation biologique** et renforcer les circuits courts

Les enjeux d'une alimentation saine et d'une agriculture raisonnée et respectueuse sont au centre des préoccupations des citoyens soucieux d'agir pour la protection de l'environnement. L'éducation doit également se faire dès le plus jeune âge. Les acteurs de l'insertion agissent en grande partie à l'émergence de circuits courts et de fermes biologiques au profit de parcours inclusifs.

#8

En 2021, les départements sont les alliés incontournables du bien-manger et des circuits courts. Instaurer dans les cantines scolaires **une alimentation bio, issue de producteurs locaux ou favorisant les circuits courts.**

#DÉPARTEMENTALES 2021

Avec les entreprises d'utilité sociale territoriale, s'engager pour des territoires solidaires et inclusifs

COMPÉTENCE 5

Développer une **mobilité douce et inclusive**

À partir de 2021, les départements mettent le paquet sur la mobilité et les moyens de transport responsables. L'absence de transport en commun et les coûts élevés pour obtenir son permis de conduire ou une voiture sont autant de freins à l'emploi, à la création de lien social et au développement d'activité dans certains quartiers ou zones rurales isolées.

#9

Favoriser la mobilité des personnes en insertion : Instaurer la gratuité des transports pour les salariés en insertion (chèque transport), financement des permis pour des personnes en parcours d'insertion.

#10

Soutenir les entreprises d'utilité sociale et territoriale dans le **développement de moyens de transport responsables et solidaires** (plateforme de covoiturage citoyenne, bus de ramassage associatif, garage solidaire...).

COMPÉTENCE 6

S'engager pour **l'économie circulaire et le réemploi** et dans les métiers de la filière verte

Face aux défis climatiques, au nombre élevé de personnes sans emploi, à la destruction du lien social, le soutien aux projets de l'économie circulaire est une réponse adaptée. En effet, l'économie circulaire crée des emplois non délocalisables, sensibilise la population au réemploi, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la multiplication des déchets.

#11

Soutenir financièrement les projets de gestion des déchets, création de ressourceries, recycleries, repair café et éducation populaire au réemploi...

#12

Intégrer les structures inclusives intervenant dans le secteur de la valorisation de matières recyclables et/ou réemployables **dans le cadre d'une filière départementale de l'Economie Circulaire** adossée à un schéma départemental de transformation écologique.

#DÉPARTEMENTALES 2021

Avec les entreprises d'utilité sociale territoriale, s'engager pour des territoires solidaires et inclusifs

